



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2148

Texte de la question

REFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Attendez, il n'a encore rien dit !

M. Jean-Marie Le Guen. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la santé et des solidarités.

Monsieur le ministre, plusieurs collègues, sur divers bancs, vous ont déjà interpellé sur cette question. La commission des comptes de la sécurité sociale, qui s'est réunie hier, a annoncé une progression d'1 milliard d'euros du déficit de la sécurité sociale, ce qui constitue une réelle aggravation. Encore faut-il savoir que ses hypothèses sont les plus optimistes, puisque ce sont celles de votre gouvernement.

Cette situation n'est pas une fatalité car, entre 1997 et 2001, les comptes de la sécurité sociale n'étaient pas déficitaires, mais équilibrés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Mallié. Vous avez bénéficié de la croissance !

M. Jean-Marie Le Guen. Vous avez essayé de faire croire aux Français qu'ils étaient responsables de ce déficit, notamment par le biais de la réforme que vous leur avez présentée l'année dernière, réforme bâtie sur la culpabilisation.

M. Richard Mallié. Quel culot !

M. Jean-Marie Le Guen. Cela n'est pas juste ! En vérité, la responsabilité est intégralement la vôtre, monsieur le ministre ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) La preuve en est que la réforme de l'assurance maladie patine chaque jour un peu plus.

Selon cette réforme, vous auriez dû avant le 1er juillet prendre deux décrets : l'un sur le parcours de soins, l'autre sur le remboursement des mutuelles. Vous ne l'avez pas fait, parce que vous êtes incapable de trancher entre vos différentes promesses et d'assumer vos contradictions.

Aujourd'hui, 60 % des Français n'ont pas de médecin traitant. Vous nous affirmez que cela n'a pas d'importance, mais c'est une erreur car, à partir du 1er juillet, selon la convention que vous avez approuvée, les Français qui n'ont pas de médecin traitant devront payer des dépassements d'honoraires s'ils consultent un spécialiste. Voilà la réalité à laquelle conduit votre politique : les dépassements d'honoraires et la sanction des assurés !

Monsieur le ministre, ma question est simple : allez-vous, à la demande des organisations syndicales, à la demande des organisations familiales et à la demande de la mutualité, surseoir à la sanction des dépassements d'honoraires dès le 1er juillet, et la reporter au 1er janvier 2006 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lucien Degauchy. Si vous avez de meilleures solutions, dites les nous !

M. le président. Monsieur Degauchy, ce n'est pas parce que vous portez une cravate rouge qu'il faut crier !

La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur Le Guen, quand on cherche le sens du mot démagogie, il y a deux possibilités : soit on ouvre le dictionnaire, soit on vous écoute ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous avez participé aux débats concernant l'avenir de l'assurance maladie avec, reconnaissons-le, une certaine

énergie. C'est vrai, de 1997 à 2002, les comptes de la sécurité sociale n'étaient pas dans le rouge. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est vrai aussi qu'à l'époque, nous avons une croissance pas possible.

M. Lucien Degauchy. Justement, elle ouvrait toutes les possibilités !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Savez-vous ce qui vous a manqué ? Du courage pour réformer !

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Trois ans !

M. Jean Marsaudon. Vous, vous en avez eu cinq !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Si vous aviez, à l'époque, mis en place la réforme des retraites et celle de l'assurance maladie au lieu de commander des rapports qui finissent dans un tiroir, nous n'en parlerions plus et notre situation serait maintenant plus facile ! (*" C'est vrai ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Quelle est la vérité ? Au moment où je vous parle, 18 millions de Français, affiliés aux différents régimes, ont choisi leur médecin traitant. Cessez de dire des mensonges ! Vous savez très bien pourquoi une majorité de Français n'ont pas encore choisi leur médecin : c'est tout simplement qu'ils n'ont pas eu besoin de consulter. (*" C'est faux ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Le message est clair : celui qui se rend chez un médecin doit en profiter pour choisir celui qui sera son médecin traitant et remplir le formulaire. Mais il n'est demandé à personne, monsieur Le Guen, d'aller chez un médecin uniquement pour faire remplir le formulaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Aujourd'hui, à peine 60 % des Français ont rendu visite à leur médecin et les deux tiers d'entre eux ont déjà choisi leur médecin traitant, qui est tout simplement leur médecin de famille.

Il n'est pas question de faire une pause, parce que personne, je tiens à vous le dire, ne le demande. Dites-nous la vérité, monsieur Le Guen, et convenez que cette réforme est indispensable, qu'elle remporte l'adhésion des Français et qu'elle commence à porter ses fruits. En effet, pour le cinquième mois consécutif, mesdames et messieurs les députés, la tendance se confirme : nous assistons à un vrai ralentissement des dépenses d'assurance maladie et, en particulier, des dépenses de soins de ville. De même, la lutte contre les abus et les gaspillages, que nous avons voulue et que nous assumons, porte ses fruits car nous constatons que le volume des indemnités journalières dues à des arrêts de travail est en baisse.

C'est vrai, monsieur Le Guen, il faut du courage pour réformer. Vous n'en avez pas, mais nous en avons pour vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Christian Bataille. Prétentieux !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2148

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 juin 2005